



AUVERGNE RHONE-ALPES CREATION III

UN NOUVEL ELAN POUR LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES DE LA REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

COMMUNIQUE DE PRESSE • MARDI 5 JUIN 2018

Communiqué de presse

Lyon, le 5 Juin 2018

Sur l'impulsion de la Région Auvergne Rhône-Alpes, mobilisant dans son sillon la place financière et industrielle régionale avec le soutien de Bpifrance, KREAXI annonce le lancement du Fonds Auvergne Rhône-Alpes Création III (ARAC III) à hauteur de 28 M€ pour financer les jeunes entreprises innovantes de la région.

Auvergne Rhône-Alpes Création III est un nouveau fonds d'investissement destiné à accompagner en fonds propres les jeunes entreprises innovantes de la région Auvergne Rhône-Alpes, doté de 28 M€ lors de son 1^{er} closing. Il a vocation à accompagner entre 40 à 50 nouvelles jeunes entreprises dans les 5 prochaines années, soit 8 à 10 nouvelles startups à fort potentiel de croissance chaque année.

Créé sous la forme d'un Fonds Professionnel de Capital Investissement géré par l'équipe de KREAXI à Lyon, l'objectif d'**Auvergne Rhône-Alpes Création III** est de financer les entrepreneurs ambitieux de la région à un stade critique de leur aventure entrepreneuriale, lorsque la capacité de l'entreprise à mobiliser des capitaux est contrainte par son stade de maturité, lors et après la phase de création.

D'une taille supérieure au véhicule précédent, ce fonds successeur prend le relais du fonds RHONE-ALPES CREATION II (RAC II) lancé en 2012, tout en poursuivant la politique d'investissement généraliste des fonds précédents. Depuis son lancement, le fonds RAC II a déployé ses capitaux auprès de 44 jeunes entreprises innovantes de la région, dont environ 30% dans les Sciences de la Vie, 30% dans des entreprises du secteur Digital, et 40% dans les domaines de l'Industrie et des Services.

Depuis sa mise en place en Mai 2018, **Auvergne Rhône-Alpes Création III** a accompagné 2 nouvelles entreprises (365Talents et CILIATECH) et étudie en parallèle plusieurs autres opérations.

Sébastien TOUVRON, Président du Directoire de KREAXI, déclare : « Une idée neuve surgit souvent au hasard de la rencontre entre une réalité banale et une autre manière de la regarder. L'innovation peut être technique, voire technologique, mais elle ne l'est pas toujours et se niche souvent dans des projets d'entreprises relevant de l'économie traditionnelle, de l'industrie ou des services. Nous remercions l'ensemble des souscripteurs publics et privés d'ARAC III anciens et nouveaux qui marquent, par leur engagement, leur confiance dans l'audace et dans l'avenir ainsi que leur détermination à poursuivre l'effort de fertilisation du territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes par la création de nouvelles entreprises innovantes ».

Réunis dans un même esprit de place, les principaux souscripteurs du FPCI **Auvergne Rhône-Alpes Création III** sont notamment La Région Auvergne Rhône-Alpes, Bpifrance, Crédit Agricole Centre-Est, Banque Populaire AURA, Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, Crédit Agricole Centre-France, BNP Paribas, Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche, Crédit Agricole des Savoie, Caisse d'Epargne Auvergne Limousin, Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes, Groupe SEB, SANOFI, UDIMEC, Groupe APICIL, ainsi que plusieurs Family Offices.



A propos de KREAXI

KREAXI est l'un des leaders français en Capital Risque au capital de jeunes entreprises innovantes, gérant 250 m€ au travers d'une gamme de fonds nationaux (170 m€) et régionaux (80 m€), 550 participations investies lors des trente dernières années (dont 27 ont été introduites en bourse), 80 participations actives en portefeuille, avec une équipe de 15 personnes implantée à Lyon, Paris et Frankfort.



Contacts

Sébastien TOUVRON
Président du Directoire
s.touvron@kreaxi.com
+33 4 72 52 39 48

Isabelle BOU ANTOUN
Membre du Directoire
i.bouantoun@kreaxi.com
+33 4 72 52 39 42